



### Bilan carbone de Florentaise : - 22,4 % en dix ans

Après un premier calcul en 2009, cela fait plus de dix ans que Florentaise mesure l'impact de sa production sur la planète, et le résultat de ses actions et avancées au quotidien pour le réduire. L'entreprise a agi en priorité sur les trois postes qui provoquent 89 % des émissions carbone : le transport, avec l'acquisition de nouveaux sites et des matières premières et formules allégées. Les matières premières, avec le développement de matières premières locales à partir de coproduits de scieries (Hortifibre et Turbofibre), l'utilisation d'un maximum de matières premières renouvelables et locales, la diminution de la tourbe, le remplacement des engrais de synthèse par des engrais organiques. Enfin, la sacherie, avec une optimisation des dimensions et des épaisseurs, et l'intégration de plastique recyclé. Toutes ces actions ont permis de diminuer de 22,4 % les émissions de CO<sub>2</sub> par mètre cube vendu. Florentaise a signé en 2019 la charte des dirigeants responsables de l'Ouest qui annonce une réduction de 50 % de leurs émissions carbone d'ici 2030, avec l'ambition de les neutraliser quant à elle totalement.